



ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

ÉCOLE FÉMININE DU FOOTBALL

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, de valorisation et de recherche qualitative au sein des clubs, la FFF délivre un label Ecole Féminine de Football à 3 niveaux. Celui-ci vient en complément du label jeunes.



1

NIVEAU BRONZE



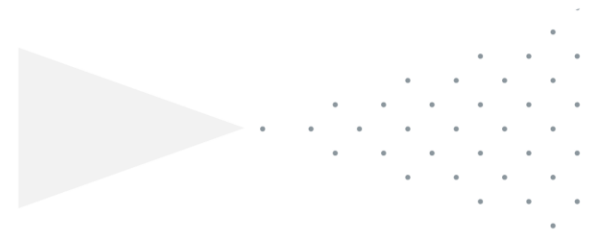
CRITÈRES NIVEAU BRONZE

- 8 licenciées de U6F à U13F.
- 1 référent des féminines (mission du référent : promotion de l'EFF, accueil des parents, féminisation dans le club, lien avec le comité directeur, le responsable technique du club et les instances...)
- 1 femme licenciée dans l'encadrement dirigeante ou Educatrice de l'équipe.
- La promotion:
 - 1 journée découverte (possibilité de participation à la semaine du football féminin fin de saison précédente ou saison en cours) **et utilisation d'outils de communication** (ex : GUIDE- flyers , affiches , permis de jouer...)

- 1 équipe dans les catégories U6F-U13F.
- 1 séance d'entraînement hebdomadaire.
- Participation de l'équipe à 8 plateaux sur la saison catégories U6F-U13F.

- Engagement au Programme Educatif Fédéral.
- Description des activités du Programme Educatif Fédéral réalisées.

Encadrement de l'équipe: 1 module attesté du CFF1 ou CFF2.
1 responsable technique titulaire d'un module attesté du CFF1 ou du CFF2





ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

BRONZE

2018 2021

DÉCERNÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL